

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : 11/19 Société : R.A.M.

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : SAIDI No lamed

Date de naissance : 15-11-45

Adresse :

Tél. 0661214799 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin : 

Date de consultation : /

Nom et prénom du malade : SAIDI No lamed Age:

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

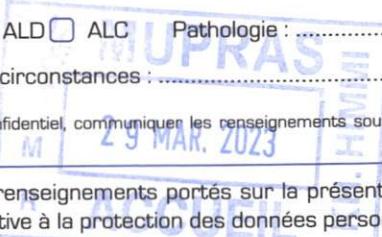
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : /

Signature de l'adhérent(e) : 



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Centre d'Imagerie Ibnou Younes / Rabat IBNU YOUNES / RABAT Centre d'imagerie Ibnou Younes / Rabat IBNU YOUNES / RABAT	28/3/23	B890.8C	1220.00

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]
fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

FIN
D'EXECUTION

Coefficient des travaux

MONTANTS DES SOINS

DATE DU
DEVIS

DATE DE
L'EXECUTION



Prélèvement du 28/03/2023 à 08h41

Résultats du 29/03/2023 Edition du 29/03/2023

Code Patient 
28C2301

Référence : 101706--XT



Nom et Pré. : SAIDI MOHAMED

Date naiss. : 15/11/1945

Médecin : LAABI MOHAMED AMINE

Externe :

RESULTATS D'ANALYSES

Analyses	Résultats	Unités	Normes	Antécédents
----------	-----------	--------	--------	-------------

NUMERATION SANGUINE

Globules Blancs	5.8	milliers/ µl	4.0 à 10.0
Globules Rouges	4.98	millions/ µl	4.5 à 6.2
Hémoglobine	14.8	g/dl	14.0 à 18.0
Hématocrite	46	%	40 à 54
. VGM	92	µ3	80 à 98
. TMH	30	picog	27 à 32
. CMH	32	%	30 à 36
Plaquettes	148	milliers/ µl	150 à 450

FORMULE LEUCOCYTAIRE

Polynucléaires Neutrophiles	48	%	45 à 70
. Soit	2784	/ µl	
LYMPHOCYTES	47	%	20 à 50
. Soit	2426	/ µl	
Monocytes	3	%	< 10
. Soit	174	/ µl	
Polynucléaires Eosinophiles	2	%	< 5
. Soit	116	/ µl	
Polynucléaires Basophiles	0	%	< 2
. Soit	0	/ µl	

BIOCHIMIE

Glycémie à jeun	1.70	g/l	0.70 à 1.10
-----------------	------	-----	-------------

Dr. Fadhel EL KATEB

- 1 -

Dr. Taoufik GUISSOUMA
Bac. en Biologie
Faculté de Médecine de Charleroi
Bruxelles

3, rue Ibnou Younes (Rd point Romandie par le Bd Ibnou Sina) - Casablanca

Tél.: 05 22 39 25 00 - 05 22 39 25 99 - Fax : 05 22 39 25 88 - E-mail : camclabo@gmail.com - www.laboratoirecamc.com

C.N.S.S N° : 7800172 - I.F N° : 40173599 - T.P N° : 35871653 - ICE : 001643746000044 - INPE : 093061786

Prélèvement du 28/03/2023 à 08h41

Résultats du 29/03/2023 Edition du 29/03/2023

Code Patient  28C2301

Référence : 101706--XT



Nom et Pré. : **SAIDI MOHAMED**

Date naiss. : 15/11/1945

Médecin : LAABI MOHAMED AMINE

Externe

Analyses	Résultats	Unités	Normes	Antécédents
BIOCHIMIE (urine)				

BIOCHIMIE (suite)

HB Glycosylée 6.9 %

Valeur physiologique de la HbA1C : 4,0 à 6,0

	Taux de HB A1C		
- Patient à risque ou Très bon équilibre chez un diabétique.	6.0	à	7.0
- Bon équilibre chez un diabétique.	6.0	à	8.0
- Mauvais équilibre glycémique	8.0	à	10.0
- Importante perturbation de la glycorégulation	>	à	10.0

Urée	0.38	g/l	0.15 à 0.50
Soit	6.3	mmol/l	

Créatinine 11 mg/l

Seit 1997 ist die Universität Regensburg eine der wenigen Universitäten in Deutschland, die einen interdisziplinären Studiengang für die Erziehungswissenschaften anbietet.

Acids and bases (continued) 67.50 μ moles

Acide urique 65 mg/l 30 à 60

IONOGRAMME SAWWU

Sodium

Retarder la réaction de la cellulose par l'addition de 10% de *lignosulfonate de sodium* (lignosulfonate de sodium) et de 10% de *chlorure de calcium* (chlorure de calcium) au mélange de cellulose et de *lignosulfonate de sodium*.

4. Glucosamine 4.50 mmol/l 3.5 à 5.2

Chlorures 100 mmol/l 95 à 110

Reserve Alcaline 24 mEq/l 22 à 30

102 mg /l

BILANS LIPIDIQUES

Cholestérol Total 6,42

Cholesterol, HDL 2.10 g/l 1.4 a 2.2

Chlorophyll a/b 0.35 g/l 0.35 a/b

BILANS LIPIDIQUES (suite)

3

à 2.2
à 0.80
1.9

*Dr. Faouzi GUISSOUWA
Chromacien Biogiste
Diplômé de la Faculté de Médecine
et de Pharmacie de Bruxelles*

Prélèvement du 28/03/2023 à 08h41

Résultats du 29/03/2023 Edition du 29/03/2023

Code Patient 
28C2301

Référence : 101706--XT



Nom et Pré. : SAIDI MOHAMED

Date naiss. : 15/11/1945

Médecin : LAABI MOHAMED AMINE

Externe :

Analyses	Résultats	Unités	Normes	Antécédents
Triglycérides	1.96	g/l	0.50 à 1.50	

ENZYMES

GOT ou ASAT	28	mUI/ml	4 à 30
GPT ou ALAT	32	mUI/ml	4 à 30
Gamma GT	30	mUI/ml	8 à 40

CHIMIE URINAIRE

proteinurie	Ci joint	g/l	< 0.15
CREATININE URINAIRE	Ci joint	mg/24h	800 à 1500

Dr. Taoufik GUISSOUIMA
Pharmacien Biologiste
Diplômé de l'Faculté de Médecine
et de Pharmacie de Bruxelles

Prélèvement du : 28/03/2023

Référence : 303NC280850
Matricule : 101706



1CF9854

29/03/2023

Mr. SAIDI MOHAMED

Médecin: Dr. LAABI MOHAMED AMINE
NC

BIOCHIMIE URINAIRE SUR ECHANTILLON

Albumine urinaire

Résultat.....: **20** mg/ml 20 - 200

Créatinine urinaire

Résultat.....: **1000** mg/l 1500 à - 2000

Rapport albumine créatinine urinaire : . **2.25** mg/mmol

Interpretation : .

- < 2.0 : Normal
- 2.0 à 20 : Atteinte rénale légère
- > 20 : Atteinte des glomérules
- > 300 : Syndrome néphrotique

Dr. Taoufik GUISSUMA
Pharmacien Biologiste
Diplômé de la Faculté de Médecine
et de Pharmacie de Toulouse



مركز التحاليل الطبية للدار البيضاء

Centre d'Analyses Médicales de Casablanca

NOTE D'HONORAIRES 101706

LE : 29/03/2023

Analyses effectuées le: 28/03/2023

Référence :

V/REF. 101706

Pour.....

Mr. SAIDI MOHAMED

Sur prescription du

Dr. LAABI MOHAMED AMINE

Code.....

ICF9854



Organisme.....

NC

Examens demandés:

NFS GLY UREE CRE IONO AU CHOLT CHOLL CHOLH
TRIG HBA1C TRANS GGT ALB D CRE U

Cotation : (B 890) Montant Net : 1220.00 dh

ARRETEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE :

MILLE DEUX CENT VINGT Dhs 00 Cts

Dr. Fadhel EL KATEB

Dr. Taoufik GUISSOUMA

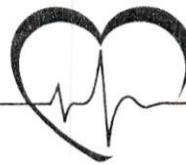
3, rue Ibnou Younes (Rd point Romandie par le Bd Ibnou Sina) - Casablanca
Tél.: 05 22 39 25 00 - 05 22 39 25 99 - Fax : 05 22 39 25 88 - E-mail : camclabo@gmail.com

الدار البيضاء
Centre d'Analyses Médicales de Casablanca
Ibnou Younes Rd point Romandie
Ibnou Sina 32 0522 39 25 99

CABINET DE CONSULTATION ET D'EXPLORATIONS CARDIO-VASCULAIRES

عيادة فحص وتشخيص أمراض القلب والشرايين

Dr Mohamed Amine LAABI



الدكتور محمد أمين لعبي

CARDIOLOGUE
Cardiologie Générale et Interventionnelle

اختصاصي في أمراض القلب والشرايين
و علاج القلب التدالي

24/03/2023

SAT Di nocturne

1 - NBS pg

2 - née mésanine

3 - douleur thoracique

4 - glycémie HbA1c

A Tous



Résidence RIBH "D" Angle Bd Bir anzarane Rue Caid El Achtar, (A côté Agence Inwi) 1er étage Quartier Maârif - Casablanca
إقامة ربع « د » زاوية شارع بيرانزاران وزنقة قائد الأشطر (قرب وكالة انوي) الطابق الأول حي المعاريف - الدار البيضاء

Tél : 05 22 99 20 88 - Fax : 05 22 99 20 87 - Urgence : 06 55 12 73 13 - Email : DrAmineLaabi@gmail.com

N° d'autorisation : 11010 - N° de Patente : 35802624



DR. SEKKAT KENZA
ENDOCRINOLOGIE

Spécialiste en **Endocrinologie**,
Diabétologie, Nutrition et Maladies Métaboliques

Diplômée de la FMPC et de l'Université de Paris

Diplômée en Echographie Cervicale

ORDONNANCE

Casablanca, le **27/10/2022**

M SAIDI MOHAMED

Merci de faire :



à Faire après 12 h de jeun

hbA1c (Méthodes standardisées HPLC)

GAJ

Rapport albumine créatinine urinaire

HDL, LDL, TG, CT

ASAT ALAT GGT

NFS et pq

acide urique

urée creat

SEKKAT Kenza
Spécialiste en Endocrinologie Diabétologie
Nutrition et Maladies Métaboliques
Rue Sidi Abderrahmane Misselma Casablanca

Centre de Diabétologie et Métabolisme
64, bd Sidi Abderrahmane N20, 4^e étage avec ascenseur
Résidence Misselma Casablanca

Centre de Diabétologie et Métabolisme
64, bd Sidi Abderrahmane N20, 4^e étage avec ascenseur
Résidence Misselma Casablanca

dr@sekkatendocrinologie.com

05 22 95 1991

www.sekkatendocrinologie.com

64, bd Sidi Abderrahmane N20, 4^e étage avec ascenseur
Résidence Misselma Casablanca